

Page: 1/10

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022 Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

· Code du produit: 89-500 · Numéro de version: 6

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation: Peinture
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Identification de la société/l'entreprise:

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A. Av de Dom Mendo, nº 831 (antes EN13 km6) - 4474-009 Maia - Portugal Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

Service chargé des renseignements:

Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: msds@cin.com

- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence
- de la Societé: + (351) 22 940 5000
- du Centre Anti-Poison: + (351) 800 250 250
- Service d' Émergence (24 heures): + (351) 21 352 4765

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- Indications complémentaires:

EUH208 Contient CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9), BIT (CAS: 2634-33-5). Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Règlement sur les Produits Biocides

Contient des produits biocides: BIT et CMIT/MIT.

Contient des produits biocides pour la protection du film sec: IPBC.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.

(suite page 2)



Page: 2/10

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications

Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 1)

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux:		
CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6 Reg.nr.: -	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-10%
CAS: 77-99-6 EINECS: 201-074-9 Reg.nr.: 01-2119486799-10	propylidynetriméthanol & Repr. 2, H361fd	≤0,5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: -	BIT (CAS: 2634-33-5) Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens.1; H317: C ≥ 0,05 %	<0,05%
CAS: 55965-84-9 Reg.nr.: -	CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr.1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<i>≥</i> 0,00025-<0,0015%

· Indications complémentaires:

Ce mélange contient ≥ 1% de dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) La classification de l'annexe VI relative au dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon sa note 10.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:
- Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/10

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications

Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: L'utilisation d'un appareil respiratoire peut être nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR



Page: 4/10

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

DNEL

CAS: 77-99-6 propylidynetriméthanol			
Oral	DNEL Effets systémiques à long terme	0,34 mg/kg/day (consommateurs)	
Dermique	DNEL Effets systémiques à long terme	0,34 mg/kg bw/24h (consommateurs)	
		0,94 mg/kg bw/24h (travailleurs)	
Inhalatoire	DNEL Effets systémiques à long terme	0,58 mg/m3 (consommateurs)	
		3,3 mg/m3 (travailleurs)	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la déaradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances. la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

(suite page 5)



Page: 5/10

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications

Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 4)

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition

100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillees, de

conductibilite ou de memedegre de purete)

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. · Inférieure: · Supérieure: Non déterminé. >100 °C (ISO 3679) · Point d'éclair:

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Température de décomposition: Non déterminé.

pH à 20 °C 7-<10

Viscosité cinématique 40 °C > 20.5 (mm2/s)

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log)

Non déterminé. Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillees, de

conductibilite ou de memedegre de purete)

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,438 g/cm³ Non déterminé. · Densité relative. Non déterminé. Densité de vapeur:

· 9.2 Autres informations: Les données en référence de cet item se

rapportent à la coulour blanche.

Les dispositions de la directive 2004/42/CE sur les Composés Organiques Volatils (COV's) s'applique à ce produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou fiche technique pour

plus d'informations.

· Aspect:

Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Test de séparation des solvants:

59.5 % · Teneur en substances solides:

Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant

(suite page 6)



Page: 6/10

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.12.2022 Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications
Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 5)

· Matières et mélanges auto-échauffants · Substances et mélanges qui dégagent des	néant
gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les	
métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
CAS: 1317	CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)	
CAS: 77-9	CAS: 77-99-6 propylidynetriméthanol		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)	
•		>5.000 mg/kg (lapin)	
CAS: 2634	CAS: 2634-33-5 BIT (CAS: 2634-33-5)		
		1.193 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	4.115 mg/kg (rat)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Page: 7/10

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications

Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 6)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxic	ité
· Toxicité ad	quatique:
CAS: 1317	-65-3 carbonate de calcium
EC50/48 h	>1.000 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	>200 mg/l (desmodesmus suspicatus)
LC50/96 h	>10.000 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
CAS: 77-99	9-6 propylidynetriméthanol
EC50/48 h	13.000 mg/l (daphnia magna)
EC50/3 h	>1.000 mg/l (microorganism)
EC50/72 h	>1.000 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata (algue))
LC50/96 h	>1.000 mg/l (oryzias lapides (poisson))
CAS: 2634	-33-5 BIT (CAS: 2634-33-5)
EC50/48 h	1,45 mg/l (daphnia magna)
LC50/96 h	5,9 mg/l (lepomis macrochirus (poisson))
	1,49 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
	5,3 mg/l (pleuranetes platessa)
	1,6 mg/l (salmo gairdneri)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.



Page: 8/10

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications

Date d'impression: 01.12.2022 Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Les informations fournies sont basées sur la directive (UE) 2008/98.

· Catalogue européen des déchets

Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive européenne 2008/98/CE et Communication de la Commission - Recommandations techniques concernant la classification des déchets (2018/C 124/01).

- · Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

L'emballage doit être correctement égoutté.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	<u> </u>
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identificati · ADR, IMDG, IATA	on Non applicable
· 14.2 Désignation officielle de transport de · ADR, IMDG, IATA	l'ONU Non applicable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non applicable
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur	ar Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)



Page: 9/10

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.12.2022 Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications
Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 8)

· Réglement (CE) n.º 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) N.º 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n.° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n.º 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases des sections 2 et 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A.

Av de Dom Mendo, nº 831 (antes EN13 km6) - 4474-009 Maia - Portugal

Capital Social € 25.000.000 - C.R.C. da Maia / NIPC: 500 076 936

Contact: Voir l'adresse dans le point 1 de cette Fiche de donnés de sécurité

(suite page 10)



Page: 10/10

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.12.2022 Selon le Règlement (CE) nº 1907/2006 et ses modifications
Date de révision: 01.12.2022

Nom du produit: VINYLMATT TEST IT

(suite de la page 9)

Date de la version précédente: 11.03.2022

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR